



## CAPN des Conservateurs

8 novembre 2018

### Pour un déroulement de carrière équitable pour tous les agents

Représentants des personnels SNASUB-FSU à la CAPN des conservateurs des bibliothèques réunie le 8 novembre 2018, nous constatons une nouvelle fois que le tableau d'avancement pour la promotion dans le grade de conservateur en chef exclut de fait un grand nombre d'agents ayant atteint le 7<sup>e</sup> échelon du grade de conservateur.

Au MESRI, sur 59 promouvables ayant atteint le 7<sup>e</sup> échelon, seuls 14 agents sont classés en 1 par leur établissement et 33 ne sont même pas proposés.

A la Culture, c'est encore pire : sur 39 agents au 7<sup>e</sup> échelon, 31 ne sont pas proposés et seulement 4 sont classés en première position.

7 <sup>e</sup> échelon				
	Promouvables	Non proposés	Classés mais pas en 1	Classés en 1
MESRI	59 <i>dont anc éch &gt; 3 : 33</i>	33 <i>dont anc éch &gt; 3 : 19</i>	12 <i>dont anc éch &gt; 3 : 8</i>	14 <i>dont anc éch &gt; 3 : 6</i>
Culture	39 <i>dont anc éch &gt; 3 : 30</i>	31 <i>dont anc éch &gt; 3 : 26</i>	4 <i>dont anc éch &gt; 3 : 1</i>	4 <i>dont anc éch &gt; 3 : 3</i>

Il semble impossible dans ces conditions de respecter les engagements du PPCR qui garantit à chaque agent un déroulement de carrière sur 2 grades.

Nous demandons à ce que les agents les plus anciens dans le corps puissent bénéficier d'une promotion dans le grade de conservateur en chef, y compris lorsque leur établissement ne les a pas proposés.